

le jeudi 11 décembre 2003

13 h

Prière.

Le président accueille à l'Assemblée l'hon. Harvey Hodder, président de la Chambre d'assemblée de Terre-Neuve-et-Labrador et député de Waterford Valley, Roger Fitzgerald, vice-président de la Chambre et député de Bonavista South, et A. John Noel, c.r., greffier de la Chambre.

M^{me} Weir (Saint John Harbour) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens du Nouveau-Brunswick, qui s'opposent à la délivrance d'un permis à Bennett Environmental New Brunswick Inc. pour la construction et l'exploitation d'un incinérateur de matières toxiques et qui exhortent la ministre à ordonner la tenue d'une étude indépendante de l'impact du projet sur l'environnement, de même qu'une consultation publique dans la région de la baie des Chaleurs. (Pétition 10.)

M^{me} Weir (Saint John Harbour) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Belledune et des environs, qui exhortent le premier ministre de la province à rejeter la demande présentée par Bennett relativement à un incinérateur de déchets toxiques et exhortent le gouvernement à légiférer afin de donner aux collectivités des études d'impact sur l'environnement et des audiences publiques complètes. (Pétition 11.)

M. Boudreau (Campbellton) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Tracadie-Sheila et des environs, qui disent « non » à la construction d'un incinérateur de matières toxiques, « non » à l'importation de déchets toxiques des États-Unis, « oui » à la protection de leur santé et de celle de leurs enfants, « oui » à l'assainissement du nord du Nouveau-Brunswick et « oui » à une étude indépendante d'impact sur l'environnement et qui exhortent le gouvernement à prendre des mesures. (Pétition 12.)

M. Albert (Caraquet) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens des régions de Beresford, de Petit Rocher et de Pointe-Verte, qui disent « non » à la construction d'un incinérateur de matières toxiques, « non » à l'importation de déchets toxiques des États-Unis, « oui » à la protection de leur santé et de celle de leurs enfants, « oui » à l'assainissement du nord du Nouveau-Brunswick et « oui » à une étude indépendante d'impact sur l'environnement et qui exhortent le gouvernement à prendre des mesures. (Pétition 13.)

Pendant les affaires courantes, le président interrompt les délibérations et signale aux membres du public dans la tribune qu'ils ne peuvent participer au débat.

Avec le consentement unanime de la Chambre, la période des questions orales est prolongée pour permettre au député de Nigadoo-Chaleur de poser deux questions supplémentaires.

M. S. Graham donne avis de motion 58 portant que, le jeudi 18 décembre 2003, appuyé par M. Brewer, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. le lieutenant-gouverneur le priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les documents, la correspondance, les courriels et les rapports relativement aux prévisions des recettes fiscales additionnelles, par tranche d'imposition, qui seront perçues à la suite de la mesure visant l'impôt sur le revenu qui nécessite une modification de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, annoncée par le ministère des Finances le 11 novembre 2003.

L'hon. M. Green, appuyé par l'hon. P. Robichaud, propose ce qui suit :

que la liste des membres du Comité d'administration de l'Assemblée législative soit modifiée par le remplacement du nom de M. Richard par celui de M. Branch ;

que la liste des membres du Comité permanent de la procédure soit modifiée par le remplacement du nom de M. Richard par celui de M. Lamrock ;

que la liste des membres du Comité permanent des comptes publics soit modifiée par le remplacement du nom de M. Richard par celui de M. Allaby ;

que la liste des membres du Comité spécial de l'assurance automobile publique soit modifiée par le remplacement du nom de M. Richard par celui de M. Lamrock ;

que la liste des membres du Comité permanent des corporations de la Couronne soit modifiée par le remplacement du nom de M. Allaby par celui de M. MacIntyre.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'hon. M. Green annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre reprenne le débat ajourné sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 9, *Loi modifiant la Loi sur l'aide aux municipalités*, puis passe à la deuxième lecture des autres projets de loi et à l'étude des motions émanant des députés.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion portant que le projet de loi 9, *Loi modifiant la Loi sur l'aide aux municipalités*, soit maintenant lu une deuxième fois.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M. C. LeBlanc, vice-président, assume sa suppléance.

L'hon. M. Green invoque le Règlement ; il demande que le député de Kings-Est retire le mot « trompeur », ce que fait le député.

L'hon. M. Steeves invoque le Règlement ; il soutient que le député de Saint John Lancaster désigne un député nommé au lieu d'employer le nom de sa circonscription. Le président suppléant de la Chambre déclare que le rappel au Règlement est bien fondé.

Après un certain laps de temps, M. Holder, vice-président de la Chambre, prend le fauteuil à titre de président suppléant.

M. Paulin invoque le Règlement ; il soutient que le député d'Oromocto-Gagetown ne s'en tient pas au principe du projet de loi à l'étude. Le président suppléant rappelle aux parlementaires que le débat doit porter sur le principe du projet de loi 9.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend le fauteuil.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre interrompt les délibérations et annonce que l'heure habituelle d'ajournement quotidien est arrivée.

La séance est levée à 18 h.